

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS

4 mois 3 mois 6 mois 1 an

Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 112 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

FRIBOURG

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2

Suisse 10 »

Etranger 12 »

Réclame 25 »

Le millimètre de hauteur

sur une colonne

Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie.

Nouvelles du jour

Les Etats-Unis et l'Europe.

Candidatures présidentielles américaines.

Contre le mouvement hitlérien.

Les « Heimwehren » d'Autriche.

La démarche du président du conseil des ministres français, M. Laval, à Washington, pour s'informer si le gouvernement américain était disposé à prolonger le moratoire Hoover n'a pas reçu un accueil encourageant.

M. Laval, avant de décider si un nouveau sursis doit être accordé à l'Allemagne, voulait savoir si les Etats-Unis en accorderont eux-mêmes un à leurs débiteurs, créanciers de l'Allemagne. On lui a répondu que les gouvernements européens ont à s'arranger entre eux sans rien attendre d'Amérique.

Cette attitude rébarbative, nous l'imputons en Europe aux chefs de la nation américaine, à son gouvernement, à son parlement; en réalité, c'est à l'opinion publique qu'il faut s'en prendre. Le président Hoover, ses conseillers et les gens de finance des Etats-Unis, surtout, sont parfaitement accessibles aux raisonnements européens et comprennent que leur pays ne peut pas se désolidariser du vieux continent après avoir contracté avec lui pendant la guerre les liens les plus intimes qui soient : ceux de la fraternité d'armes; mais la masse du peuple américain est fermée à ce sentiment et ne voit plus qu'une chose : l'Europe des Alliés, sauvée par le secours des Etats-Unis, leur doit pour ce service 45 milliards de dollars et il n'y a pas de raison pour que les Américains, outre le sang qu'ils ont versé pour elle, lui fassent encore cadeau de cette somme.

Cet état d'esprit n'a pas toujours régné aux Etats-Unis. Dans le premier enthousiasme de la victoire, les Américains auraient été capables d'un geste généreux. Mais, lorsque leur idéologie pacifique, incarnée dans le président Wilson, eut reçu démentis sur démentis, par les clauses de la capitulation allemande, par l'altération du projet originaire de pacte de la Société des nations, et enfin par le traité de Versailles, les Américains, qui avaient rêvé d'une berquinade succédant aux égorgements de la guerre, furent déçus jusqu'à la stupeur de voir que les peuples d'Europe ne tombaient pas dans les bras les uns des autres, en pleurant de joie de se retrouver frères.

Dès ce moment, le cœur des Américains se ferma à l'Europe. Wilson paya d'un discrédit total cet immense désenchantement. Il en mourut.

Le mot d'ordre de l'opinion américaine fut dès lors : Pas d'affaires avec l'Europe ! Et l'Amérique tourna le dos à la Société des nations, œuvre pourtant de son propre président.

En ce qui concerne particulièrement les dettes de guerre, il faut considérer que, outre la déception sentimentale dont nous venons de parler, chaque Américain a des raisons très positives de mécontentement.

Les créances américaines sur l'Europe sont de diverses sortes : il y a celles du Trésor public et il y a les emprunts européens émis aux guichets des banques des Etats-Unis.

Or, ces titres, que les banques américaines ont placés dans leur clientèle à grands coups de boniments, ont perdu par la dépréciation des diverses monnaies d'Europe une partie considérable de leur valeur. Les krachs de banques américaines venant encore là-dessus, le rentier américain, désastreusement frappé, est dans un état d'esprit facile à comprendre.

Quand donc on va lui demander une remise de dettes en faveur de l'Europe, il entre en colère. Il répond à ses financiers qui lui parlent de solidarité économique : « C'est bon ! Vous avez assez gagné sur les emprunts d'Europe et moi, j'ai assez perdu. Nous n'avons pas d'argent à donner à l'Europe; nous en avons tout l'emploi chez nous. Occupons-nous de notre propre reconstitution et que l'Europe se reconstitue elle-même ! L'argent américain pour

les Américains ! L'Europe a assez d'argent pour ses armées; elle peut donc payer. Un nouveau moratoire ? A quoi bon ? Est-ce que le moratoire Hoover a raccommodé quelque chose ? C'est depuis lors que ça va le plus mal ! »

Voilà les sentiments et les raisonnements du peuple américain. Ses chefs sont paralysés et n'osent pas donner suite à leurs bonnes intentions. Ils l'osent d'autant moins que la campagne électorale est en train de s'engager et qu'aucun parti ne se soucie de proposer un acte de générosité en faveur de l'Europe qui coûterait aux contribuables américains deux ou trois milliards d'impôts supplémentaires.

On annonce officiellement de Washington que M. Hoover a décidé de se présenter de nouveau comme candidat aux élections présidentielles qui auront lieu à la fin de cette année. Cependant, étant donnée la situation économique, le président ne fera pas acte de candidature active en vue de sa réélection.

D'autre part, l'*Evening Post*, de New-York, croit pouvoir dire que M. Alfred Smith, ancien gouverneur de l'Etat de New-York, qui fut le candidat du parti démocrate en 1928, ne s'opposerait pas à ce que son nom fût mis en avant au cours de la campagne actuelle pour le remplacement de M. Hoover.

MM. Hoover et Smith vont-ils ainsi se retrouver face à face, comme concurrents à la présidence des Etats-Unis ?

On sait, d'autre part, qu'il a été aussi question, comme candidat démocrate, de M. Roosevelt, ami de M. Smith et son successeur au gouvernement de l'Etat de New-York.

On croit savoir encore que des amis politiques du général Dawes songent à lancer la candidature du général à la vice-présidence des Etats-Unis, en remplacement de M. Charles Curtis.

Cependant, il ne peut être question actuellement d'une réalisation de ce projet, le président Hoover ayant recommandé à ses amis de s'abstenir de toute campagne politique pendant la discussion parlementaire du projet de création d'une Société de reconstruction financière.

Le *Berliner Tageblatt* vient d'annoncer que l'activité des milieux républicains allemands contre l'action nationaliste-socialiste a pris une forme concrète.

Le « Front de fer » (*Eiserne Front*) s'est constitué. C'est une organisation de défense républicaine qui groupe notamment des socialistes, les milices du Reichsbanner et les membres des syndicats libres. Elle compte déjà, paraît-il, plusieurs milliers d'adhérents.

Cette association va lancer un appel sous forme de programme et elle organisera dans toute l'Allemagne des centaines de réunions pour propager l'idée républicaine et pour combattre le nationalisme-socialiste.

On mande d'Innsbruck (Tyrol autrichien) que, à une réunion récente des Heimwehren, une résolution a été adoptée, pour réclamer le retour de Mgr Seipel à la chancellerie de Vienne, à la tête d'un gouvernement de spécialistes qui auraient les pouvoirs de travailler en dehors du Parlement.

On sait que le Parlement autrichien ne donne qu'une majorité faible et instable au gouvernement actuel, présidé par M. Burresch, ce qui n'est pas pour faciliter la besogne de ce cabinet dans les heures difficiles que traverse aujourd'hui le pays.

Un télégramme formulant les revendications des Heimwehren d'Innsbruck a été aussitôt adressé au président de la République.

LA SUISSE ET LE DÉSARMEMENT

On nous écrit de Berne en date d'hier mercredi :

Les chefs des Départements politique et militaire ont réuni aujourd'hui mercredi, à Berne, les délégués appelés à représenter la Suisse à la conférence du désarmement qui doit se réunir au début de février, si la convocation ne rencontre pas, au dernier moment, des difficultés semblables à celles qui paraissent rendre impossible la conférence des réparations de Lausanne.

On peut présumer que la réunion de la délégation suisse mettra fin aux discussions inopportunes provoquées par un des délégués qui, se parant de son titre de membre de la délégation, a cru devoir prendre les devants pour exposer *urbi et orbi* ses thèses pacifistes.

M. Haebelin, de Zurich, conseiller national, ne s'est pas borné à recueillir des assentiments par le moyen d'articles écrits dans un journal zuricois; il a eu l'intelligence d'aller porter le bon message dans une assemblée publique à Bâle, convoquée par les francs-maçons ! Finalement, il s'est rendu à Genève y exposer, dans le milieu illustre de la Nouvelle Société helvétique, ses idées et pour ainsi dire le programme qu'il s'est tracé pour sa mission personnelle au sein de la délégation.

M. Haebelin a fait preuve de peu de tact lorsqu'il s'est laissé aller à parler du danger d'un fossé qui s'ouvrirait entre le corps des officiers et la population civile, parce que la Société des officiers suisses, dans un opuscule très objectif et fortement documenté, a tenu à renseigner l'opinion publique sur le problème du désarmement et sur les conditions spéciales dans lesquelles la question se présente pour la défense de notre pays.

Le député radical et pacifiste de Zurich se proclame partisan résolu de la réduction des armements d'après un chiffre proportionné, applicable à tout le monde, et il prône la réduction de 25 % des crédits militaires.

Cette méthode est bien préconisée par le comité préparatoire de la conférence et par les groupes nationaux de la Ligue pour la Société des nations; mais, dans sa simplicité, elle ne tient aucun compte de la nature des dépenses militaires. Or, c'est par là que tout examen sérieux doit commencer : les dépenses sont-elles de véritables crédits pour l'augmentation des armements ou ne sont-elles pas, par-ci par-là, la conséquence forcée du traitement qu'un Etat prévoit pour ce qu'on appelle le casernement de la troupe ? Pour une armée de milices comme l'armée suisse, l'affectation des dépenses pour l'entretien et la solde de la troupe règle la destination des crédits pour les armements proprement dits. Il est archifacile de calculer, par exemple, que la Suisse dépense annuellement vingt-huit francs par tête de la population pour ses « armements », chiffre qui place la Suisse au sixième rang des Etats du monde pour le budget militaire !

Espérons que les séances de la délégation serviront à éclairer ce malencontreux délégué, dont la désignation était une concession à certains milieux pacifistes, mais sans qu'on ait voulu lui décerner un mandat de propagandiste.

Hier mercredi, M. Minger, conseiller fédéral, répondant à l'invitation de la Société des officiers de la ville de Berne, a fait une conférence sur « l'importance et la tâche de notre armée ».

Parmi les personnalités présentes, on remarquait notamment le professeur Max Huber, les colonels commandants de corps Roost, Bridler, Biberstein, Wildbolz et d'autres officiers supérieurs.

M. Minger a dit que c'était une erreur de vouloir commencer le désarmement par la Suisse. Ce n'est que lorsque l'idée du désarmement aura vraiment fait du progrès dans les esprits qu'on pourra songer, en Suisse, au désarmement. Ce qui manque encore à la Société des nations, c'est la possibilité d'envisager des sanctions pour appliquer ses décisions. Nous voyons la Russie, en l'espace de quatre ans, porter ses crédits pour les armements de 850 millions de francs suisses à 2 milliards 500 millions.

Nous ferons ce que nous pourrons pour faire progresser la paix mondiale. Malheureusement, notre influence n'est pas bien grande. Si nous procédions à un désarmement, les autres puissances ne s'inspireraient pas de notre exemple, mais en tireraient une toute autre conséquence.

Tous les progrès dont jouit notre peuple sont une garantie du pacifisme de la Suisse. Il faut conserver ces conquêtes à nos enfants et petits-enfants. Pour cela, il faut songer à notre sécurité.

Notre meilleure garantie de sécurité réside dans la neutralité, qui n'est assurée que si nous sommes décidés à la défendre. Notre constitution et la déclaration de Londres nous en font un devoir. Un fait encore plus impor-

tant, c'est que notre peuple a la ferme volonté d'assurer lui-même sa défense.

C'est grâce à la réputation de notre armée et grâce aussi aux conditions topographiques de notre pays que nous avons eu la chance d'échapper à la guerre en 1914. Le cas d'une attaque de la Suisse par une seule grande puissance est peu probable. Par contre, nous courrions le danger, en cas d'une guerre entre deux de nos voisins, d'une violation de frontière.

L'orateur a demandé ensuite aux officiers de se montrer très économes dans tout ce qui touche le service. La commission des économies constituée récemment a constaté que nous avions déjà économisé tout ce que nous pouvions et que faire plus serait dangereux. Une réduction des dépenses n'est possible que si nous soumettons notre armée à une réorganisation. Nous examinerons cette question, à condition toutefois que la capacité de notre armée n'en souffre pas.

Le Conseil fédéral a chargé le colonel Roost, chef de l'état-major général, d'élaborer un projet de réorganisation. Les commandants de troupes auront à prendre position à cet égard. Le souci du bien du pays nous oblige à maintenir forte notre armée. La classe ouvrière a autant d'intérêt que les autres classes au maintien de l'Etat.

Le bon esprit qui règne dans la troupe est fortement influencé par l'éducation et le traitement auxquels sont soumis nos soldats. La façon de comprendre le soldat est tout pour l'officier et pour son autorité. C'est l'éducation et la maîtrise de soi qui font un chef.

Autour du front « bourgeois »

On nous écrit de Berne :

Il y a beaucoup de gens bien intentionnés qui critiquent l'existence des partis dits historiques et désirent ardemment, pour sauver l'ordre social et politique actuel, la fusion de tous les partis nationaux en un front unique, sous le drapeau « bourgeois ». Les populations catholiques ont toujours jugé de la valeur des groupes politiques d'après le critère de l'ordre moral, politique et social chrétien. Ce n'est malheureusement pas le cas de nombreux concitoyens réformés, notamment dans les cantons protestants. Il est vrai que le mouvement agrarien dans le canton de Berne, par exemple, embrasse les éléments qui, autrefois, luttaient dans les rangs du parti conservateur-protestant et du parti populaire de l'inoubliable Dürrenmatt. Toutefois, les nombreux citoyens qui entendent que la politique s'inspire de la morale chrétienne et soutiennent les intérêts religieux commentent, du côté protestant, à s'étonner des effets dangereux d'une conduite purement laïque de la chose publique.

Dans un article très remarqué des *Basler Nachrichten*, une sommité du monde protestant entreprend une espèce d'examen de conscience. L'orateur constate les progrès du matérialisme et du rationalisme et s'inscrit en faux contre la tendance de remplacer l'idéalisme chrétien par un évangile de pure politique économique.

L'auteur de l'étude se rapporte à la lettre que Mgr l'Evêque de Bâle a écrite à un journal radical de la Suisse centrale et il approuve les protestations épiscopales contre les écrits païens et antichrétiens de la presse de gauche : il fait sienne la déclaration du journal *Der Protestant* de Zurich : « Nous voudrions répéter, avec une petite variante, la déclaration de l'Evêque : il est difficilement compréhensible que tant de chrétiens acceptent sans protester les nombreux écarts antichrétiens de nos journaux ».

L'auteur réclame avec énergie la « révision de la conception bourgeoise de la politique ». Il demande que l'âme redevienne le centre de l'action, non la matière. Il ne s'agit pas, dit-il, de rafraîchir les articles constitutionnels contre les convents et les ordres religieux; il s'agit plutôt, écrit-il avec force, de répudier les idées de 1789 et d'abandonner le culte du moi pour rendre la place à la Puissance qui, seule, peut sauver les individus et les peuples.

Nous restons, hélas ! sceptiques en présence de ces graves admonestations, car, malheureusement, les idées justes et sympathiques des protestants pratiquants tomberont sur un terrain complètement aride aussi longtemps que les éléments responsables n'auront pas le courage de s'établir sur le terrain solide d'un parti indépendant, ayant son programme propre. M. Hoppler est là, mais une hirondelle ne fait pas le printemps !

Moins de bals !

Au cours d'une conférence tenue à Brougg, les préfets du canton d'Argovie ont décidé de limiter, cette année-ci, les bals organisés à l'occasion du carnaval. Aucun bal masqué ne sera autorisé avant le jeudi de la semaine de carnaval et après le mardi suivant. Les autorisations données aux sociétés ne devront pas dépasser 3 heures du matin.

Pas de place pour un catholique !

On nous écrit de Berne : Les lecteurs de la *Liberté* savent qu'il y a un conseiller communal à nommer à Zurich. La radicale *Nouvelle Gazette* de Zurich a calculé que les catholiques zuricois (parti chrétien-social) ont droit à un représentant sur les neuf sièges de la municipalité, et que ce droit passe avant le cinquième siège socialiste et le troisième siège radical et avant toute représentation des démocrates (radicaux de gauche).

Il est intéressant de constater que l'organe des radicaux lucernois fait feu et flammes contre toute concession aux catholiques zuricois. Ce journal « progressiste », imbu, croit-il, du moins, des idées de liberté, d'égalité et de fraternité, traite nos amis catholiques de Zurich de parti entièrement étranger à la tradition du vieux Zurich et uniquement composé d'éléments immigrés ! C'est vraiment délicieux pour le journal « avancé » que veut être le *Lucerner Tagblatt*. Mais écoutez la suite. Cet organe, dont le parti a grandi à Lucerne grâce à l'immigration des Confédérés protestants, craint qu'on ne lui oppose que le maire de Lucerne est de religion protestante et que l'un des deux conseillers d'Etat radicaux appartient à la même confession.

Alors, il déclare que ces deux chefs radicaux lucernois ont été nommés à leurs hautes fonctions, sans considération aucune de leurs idées religieuses, tandis que la nomination d'un catholique à Zurich serait essentiellement confessionnelle, le candidat catholique étant élu parce que catholique et ayant pour seule mission de renforcer l'influence de la cause catholique dans une ville en majorité protestante.

Cet exclusivisme confessionnel d'un organe d'un parti libéral minoritaire vaut la peine d'être retenu comme un flagrant témoignage de l'étroitesse d'esprit qui caractérise le radicalisme vieux jeu qui inspire l'aile gauche du parti radical suisse.

Le projet de concordat de la Banque de Genève

Le Grand Conseil genevois avait été convoqué en séance extraordinaire pour hier mercredi pour se prononcer sur la participation du canton au concordat de la Banque de Genève. L'arrêté législatif proposé par le Conseil d'Etat avait été renvoyé à une commission. Le rapport de la majorité, présenté au nom de tous les groupes bourgeois, concluait à l'adhésion au concordat qui oblige l'Etat au versement de 212,850 francs pendant 25 ans.

Le rapport de la minorité socialiste concluait au rejet de l'arrêté législatif, soit à la faillite de la Banque de Genève.

Le rapporteur de la majorité, M. Paul Guerchet, a fait valoir en faveur de l'acceptation que le concordat prévoyait la distribution aux créanciers de bons 2 % remboursables en 25 ans. Le montant porté sur chaque bon correspondait au montant de la créance. Le dividende concordataire serait de 52.72 %, alors que le dividende de faillite ne serait que de 31.87 %. La convention concordataire prévoit en outre 5 millions d'apports, soit 3 millions par des établissements financiers et d'importants créanciers, et 2 millions par les administrateurs.

Le rapporteur de la minorité, M. Nicole, s'opposait à la participation de l'Etat parce que le budget cantonal pour 1932 se soldait par un fort déficit, parce que la somme nécessaire serait, à son avis, de 20 millions, parce que le concordat aurait pour conséquence de rendre quasi impossible l'action de la justice civile et pénale.

M. Dieker, socialiste, a demandé à tous les députés qui sont intéressés dans la question comme défenseurs d'administrateurs ou qui sont débiteurs de la banque, de rester à l'écart du débat. Il a rappelé l'opinion du professeur de droit Paul Carry, qui est contraire à la responsabilité de l'Etat de Genève dans l'affaire de la banque.

M. Rosset, socialiste, a affirmé que, pour arriver au concordat, il fallait violenter la loi.

M. Picot, chef du Département des finances, a constaté que le Tribunal fédéral avait, lui aussi, estimé que la faillite devait être évitée. Le juge genevois Cornu a élayé son arrêt sur des précédents juridiques irréfutables. Le Conseil d'Etat ne fait aucun acte illégal quand il propose la solution concordataire.

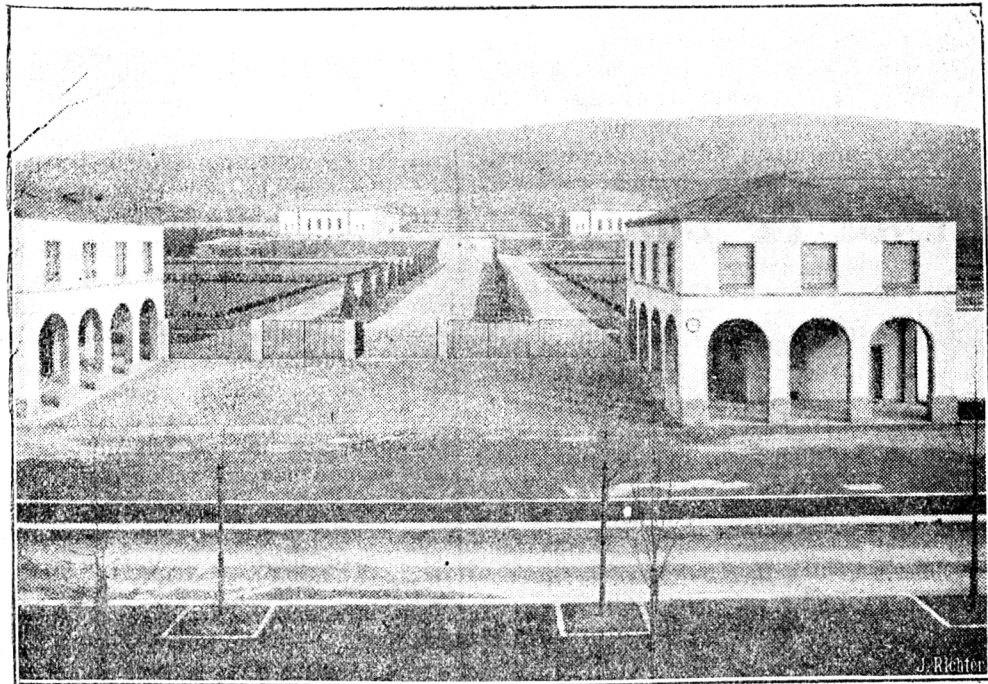
M. Picot a ensuite étudié la garantie de l'Etat. Les risques ne sont pas graves. On part avec un actif de 47 millions et un passif de 79 millions. Ce patrimoine sera géré sagement.

A aucun moment, le Conseil d'Etat n'a songé à protéger les administrateurs. La justice continuera son œuvre.

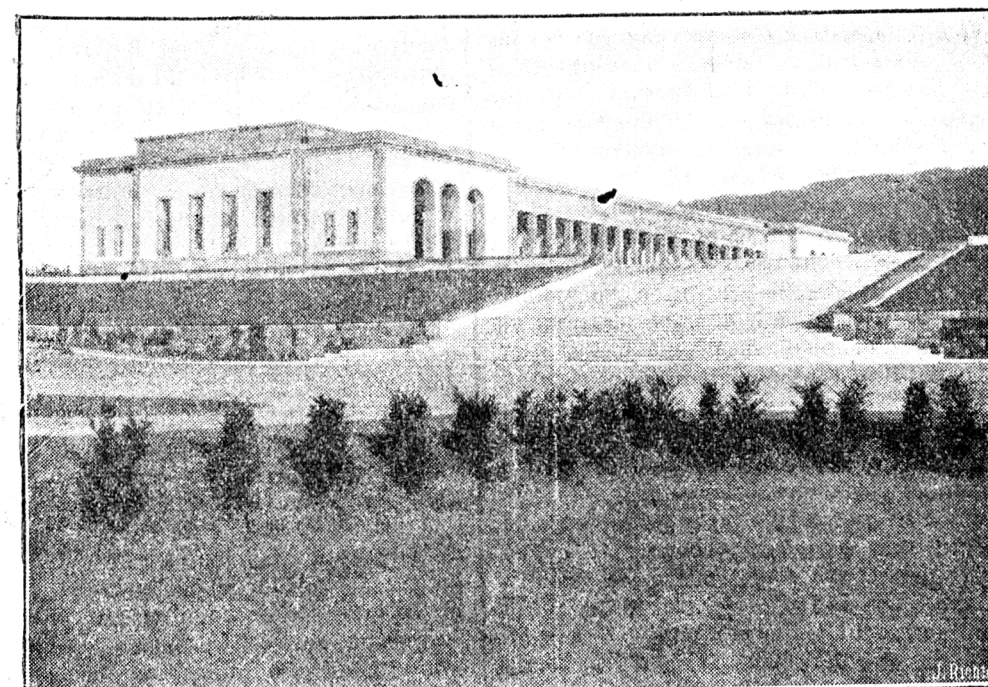
Les victimes de la Banque de Genève sont plus intéressantes que les administrateurs et l'Etat doit leur venir en aide. La charge de 212,000 fr. par an n'est pas trop lourde pour le canton.

UNE GRANDE NÉCROPOLE

LE NOUVEAU CIMETIÈRE DE BAËLE.



Le cimetière vu depuis l'entrée.



Le grand escalier conduisant au cimetière. A gauche, la morgue.

NÉCROLOGIE

L'enterrement de la princesse Sophie

Un train spécial, transportant la dépouille mortelle de la princesse Sophie, qui fut reine de Grèce, est arrivé mardi soir à Florence. Elle avait conservé jusqu'à ces derniers temps une certaine vigueur corporelle et sa pleine lucidité d'esprit.

La doyenne de Sion

La ville de Sion vient de perdre sa doyenne d'âge en la personne de Mme veuve Dalpiaz, décédée à l'âge de 99 ans. La défunte serait entrée, le 5 février, dans sa centième année. Elle avait conservé jusqu'à ces derniers temps une certaine vigueur corporelle et sa pleine lucidité d'esprit.

PETITE GAZETTE

Un projet du compagnon du professeur Piccard
On mande d'Oetzal (Tyrol autrichien) que l'ingénieur Kipfer, qui accompagna le professeur Piccard dans son vol stratosphérique, se rendra prochainement à l'endroit où le ballon

La catastrophe de Saint-Just



Deux vues du train qui a déraillé à 80 km. de Paris, à Saint-Just-en-Chaussée, le 17 janvier.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Ajournement de la conférence de Lausanne

Paris, 21 janvier.

La possibilité d'une conférence qui réunirait à Lausanne les premiers-ministres et les ministres des finances des pays intéressés aux réparations est à peu près définitivement écartée. Cependant, dans le cas où certaines délégations étant déjà en route, en estimeraient ne pas pouvoir supprimer complètement la réunion de Lausanne, il ne serait plus question que d'y envoyer des experts financiers dont la mission serait de décider l'ajournement pour quelques mois de la conférence elle-même. D'autre part, les ministres des affaires étrangères de la Petite-Entente se réuniraient probablement à Montreux, le 31 janvier.

Milan, 21 janvier.

Le *Corriere della Sera*, commentant le communiqué du Foreign Office, annonçant l'ajournement de la conférence de Lausanne, écrit : « Le communiqué confirme les prévisions de ces jours, c'est-à-dire que la conférence n'aura pas lieu à la date fixée, mais il laisse sans réponse les autres questions concernant la nature et la tâche de la conférence. La France, continue ce journal, se trompe lourdement si elle croit pouvoir réduire le problème des réparations à un simple problème franco-allemand. La réalité est bien différente. L'Italie, l'Angleterre et, pour une part, l'Amérique, voulant empêcher la ruine complète de l'Allemagne, sont décidées à collaborer à sa renaissance, dans l'intérêt général de la civilisation, durement frappée par cet état de choses. Il est inutile de constater, comme M. Laval, qu'aucun miracle ne peut sauver l'économie mondiale. Personne ne prétend que l'on peut restituer au monde sa prospérité en supprimant les réparations et les dettes de guerre, mais cette mesure est indispensable pour donner au monde le sentiment de sécurité que l'on peut avoir à la clôture d'une phase historique orageuse. »

Entrevue de M. Laval avec le ministre britannique des affaires étrangères

Paris, 21 janvier.

Le *Petit Parisien* croit savoir qu'une rencontre franco-britannique est dès maintenant prévue pour demain vendredi ou samedi, à Paris, entre MM. Laval et John Simon, ministre anglais des affaires étrangères, qui s'entreprendront sur la question des réparations. Sir John Simon s'arrêterait à Paris, avant de continuer sa route sur Genève, où il participera à la session du Conseil de la Société des nations.

A la conférence du désarmement

Londres, 21 janvier.

Le *Daily Telegraph* annonce que sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat pour l'Inde, participera à la prochaine conférence du désarmement en qualité de chef de la délégation de l'Inde.

Le prince-héritier d'Abyssinie au Vatican

Cité du Vatican, 21 janvier.

Hier soir, mercredi, le prince-héritier d'Ethiopie s'est rendu au Vatican avec sa suite. Il a été reçu par le Pape. Le prince a remis au Saint-Père une lettre autographe de l'empereur d'Abyssinie le remerciant pour la participation d'un représentant du Pape aux fêtes du couronnement. Pie XI a prononcé une courte allocution en français. Le prince-héritier a ensuite fait visite à Mgr Pacelli, secrétaire d'Etat.

Le voyage de M. Vénizélos

Athènes, 21 janvier.

Les journaux annoncent que M. Vénizélos, parti mardi d'Athènes à bord d'un croiseur, débarquera aujourd'hui jeudi, à Brindisi, pour continuer son voyage sur Rome où il aura avec M. Mussolini des entretiens sur les réparations et les dettes de guerre. M. Vénizélos se rendra ensuite à Paris avant d'aller à Genève.

Le point de vue du Japon au sujet de la Mandchourie

Tokio, 21 janvier.

(Havas.) — M. Yoshizawa, ministre des affaires étrangères, a fait, devant la Diète, une déclaration sur la Mandchourie et la crise sino-japonaise. « Toutes les difficultés qui se sont produites en Mandchourie, a-t-il dit, sont dues au fait que la Chine a profité de l'indulgence du Japon pour mépriser les droits et engagements contractés par des traités. Les avertissements et les protestations du Japon ont été vains et la patience du peuple nippon a été mise à une dure épreuve. Le Japon ne nourrit aucune ambition territoriale en Mandchourie et entend maintenir le principe de la porte ouverte. »

Le ministre s'est longuement étendu sur la campagne antijaponaise en Chine. « La Société des nations et les Etats-Unis sont maintenant mieux à même de se rendre compte de la position japonaise et cela grâce aux explications données par le Japon. » Le ministre a exprimé sa satisfaction de l'attitude de non-intervention dont a témoigné le gouvernement des Soviets.

Mandats d'arrêt chinois

Londres, 21 janvier.

On mande de Nankin au *New Chronicle* que le gouvernement chinois a lancé des mandats d'arrêt contre l'ancien empereur de Chine Pou Yi, ainsi que contre le général Tehang Tchun Hui, gouverneur général de Kharbine et contre d'autres chefs chinois de la Mandchourie.

L'élection du président du Reich

Berlin, 21 janvier.

Dans les milieux parlementaires allemands, il est question d'abréger le délai qui sépare encore de la date de l'élection à la présidence du Reich. Cette élection aurait lieu vraisemblablement au plus tôt le 28 février et au plus tard le 13 mars.

Le complot soviétique en Roumanie

Paris, 21 janvier.

Selon une dépêche de Bucarest au *Journal*, la personnalité contre laquelle était monté le complot de Constaaza serait M. Agadekof, homme de lettres russe, qui fut secrétaire particulier de Staline. Il joua un rôle prépondérant dans l'organisation des sections étrangères de la Guépéou. M. Agadekof, devenu par la suite un ennemi implacable des Soviets, était traqué sans répit par les agents de la Guépéou. La bande fut arrêtée au moment où l'écrivain allait être embarqué de force sur un vapeur prêt à partir.

Le régime espagnol et les couvents

Bilbao, 21 janvier.

(Havas.) — Le gouverneur a fait procéder à l'évacuation totale du couvent des dames réparatrices d'où étaient partis des coups de feu tirés sur la foule (?). La garde civile surveillait les opérations d'évacuation.

Dans la diplomatie américaine

Washington, 21 janvier.

(Havas.) — On croit savoir que M. Edge, ambassadeur à Paris, ira à Londres remplacer le général Dawes. M. Edge serait remplacé à Paris par M. John Carrett, ambassadeur à Rome.

La France effectuerait à New-York d'importants retraits d'or

New-York, 21 janvier.

On déclare que des dispositions ont été prises pour effectuer de New-York à Paris, dans le courant de la semaine, deux exportations d'or d'une valeur totale de 25 millions de dollars.

On croit que les retraits de métal qui seront effectués par la France comporteront environ dix chargements d'un montant total de 125 millions de dollars. On fait remarquer que ces opérations n'affecteront aucunement les réserves d'or des Etats-Unis, étant donné que les disponibilités détenues ici pour le compte de la France sont livrables à demande.

Le transfert en France de ces disponibilités est attribué aux perspectives qui existent, estime-t-on en France, d'une plus grande abondance d'argent sur le marché américain, ce qui entraînerait une réduction du taux de l'intérêt dont bénéficiaient les dépôts français.

La ville de New-York a de très gros embarras d'argent

New-York, 21 janvier.

Après maintes autres grandes villes américaines, la ville de New-York se débat contre de graves embarras financiers. A part le traitement de ses employés, elle n'a pas payé une seule note depuis le 1^{er} janvier.

Le 19 octobre, elle a emprunté pour 90 jours 32 millions de dollars et elle n'a trouvé qu'hier le moyen de les rembourser.

150 millions de dollars devraient être remboursés d'ici au 1^{er} mai.

Le maire, M. Walker, cherche à consolider ces emprunts, mais les différentes banques new-yorkaises refusent de consolider les avances déjà faites.

Au parlement argentin

Buenos-Ayres, 21 janvier.

Le parlement argentin s'est réuni hier mercredi pour la première fois depuis la révolution. Des discours hostiles au général Uriburu, président intérimaire, ont été prononcés.

Le projet de création d'une monnaie intérieure allemande

Paris, 21 janvier.

On mande de Berlin au *Temps* : Le projet de système monétaire nouveau en Allemagne a été préparé.

Ce projet, dont le but essentiel est de rendre à nouveau liquides les crédits actuellement bloqués et de permettre une nouvelle expansion de crédit, se heurte jusqu'à présent à l'opposition de la Reichsbank ; mais on peut se demander si la pression des milieux industriels ne sera pas plus forte auprès du gouvernement que les résistances des milieux financiers.

Un pareil projet soulève évidemment des objections extrêmement fortes. Il apparaîtrait à l'opinion étrangère comme une forme déguisée de l'inflation monétaire ; il pourrait, à l'intérieur, provoquer une crise de confiance qui se traduirait par une fuite devant la monnaie divisionnaire et par une thésauroisation des grosses coupures garanties par de l'or.

D'autre part, on peut se demander si une inflation de crédits aurait, dans les conditions actuelles, sur l'économie allemande, les effets heureux qu'on en pourrait attendre.

Jusqu'à présent, le gouvernement déclare au surplus qu'il ne s'agit là que de projets privés qui ne le concernent en rien. Mais on peut faire observer à cet égard que le gouvernement s'était également défendu énergiquement de penser à une conversion du taux d'intérêt intérieur alors qu'en fin de compte cette conversion a été réalisée par la quatrième ordonnance de détresse.

Au surplus, bien que sous une forme détournée, ce projet reprend dans une certaine mesure les propositions faites depuis longtemps par les milieux industriels de droite en faveur d'une monnaie intérieure distincte de la monnaie de change. M. Hugenberg et les nationalistes sociaux ont fait des campagnes continues dans ce sens.

Effondrement d'un plancher

Tunis, 21 janvier.

(Havas.) — Alors qu'une famille israélite célébrait des fiançailles, le plancher de l'appartement, situé au 1^{er} étage de la maison, s'effondra. On compte une vingtaine de blessés, dont dix grièvement atteints.

Mort de Mgr Van Caloen

Paris, 21 janvier.

Au Cap d'Antibes (Midi de la France), est mort, à l'âge de 79 ans, Mgr Van Caloen, évêque titulaire de Phocée.

Né à Lophem-les-Bruges (Belgique), le 12 mars 1853, le baron et comte Joseph Van Caloen entra chez les bénédictins et fit profession, à l'âge de 21 ans, au monastère de Marcéous, dont il fut un des premiers prieurs.

En 1893, Léon XIII le chargea de restaurer, au Brésil, l'ordre de Saint-Benoît qui n'y comptait plus que 8 religieux. En 1895, il restaura l'abbaye d'Olanda ; en 1899, celle de Bahia ; en 1900, celle de Sao-Paolo. A Lophem, où il avait créé une simple procure, surgit, en 1901, une abbaye pour appuyer son action ; en 1903, il restaura l'abbaye de Rio de Janeiro et fonda celle de Santa-Cruz. Il provoqua, en 1907, la création de plusieurs préfectures apostoliques pour les populations centrales du Brésil et accepta la prélature du Rio de Janeiro qui devint abbaye nullius. En 1910, en tant qu'abbé de Saint-André de Lophem, il prit la charge de la préfecture apostolique de Katanga. Depuis 1906, il avait le titre d'évêque de Phocée.

A la veille de la guerre, la congrégation brésilienne comptait 261 religieux. Quand il se fut démis de sa charge d'abbé, il retourna à Lophem et voulut y vivre en simple religieux, sous la conduite de celui qui avait lui-même nommé abbé. Bientôt son état de santé le contraignit à chercher un meilleur climat au Cap d'Antibes, où il continua de se dévouer en particulier aux Russes émigrés.

Son corps sera ramené à l'abbaye de Lophem, où il reposera dans le caveau des abbés.

L'épuration continue en Corse

Ajaccio, 21 janvier.

La police mobile et la gendarmerie ont effectué, dans la soirée d'hier, diverses opérations dans la région de San-Nicola, où le bandit Pinelli a établi son quartier. Des perquisitions, opérées dans diverses maisons, ont permis la saisie d'armes et de munitions. Les nommés Antoine Franchi, de San-Giovanni ; di Moriani, et Albert Lucciani, de San Nicola, ont été arrêtés pour recel de malfaiteurs, et Nonce Lucciani, fils d'Albert, pour port d'armes prohibées. Tous trois ont été conduits à la prison de Bastia. De nombreuses embuscades ont été tendues la nuit et des maisons ont été fouillées, sans résultats appréciables. Les opérations se poursuivent.

Ancien diplomate tué par un cycliste

Rimini, 21 janvier.

M. Paul Melnikoff, un des diplomates russes les plus en vue au temps de la période tsariste, qui fut chargé d'importantes missions dans presque toutes les capitales d'Europe, a été tué par un cycliste au cours d'une promenade sur la plage de Rimini.

FRIBOURG

A Romont

Ce soir jeudi, à 8 heures, au Casino de Romont, M. le professeur Mercanton, de Lausanne, exposera, à l'aide d'une magnifique série de projections inédites, le voyage d'exploration au Groënland qu'il a entrepris avec le commandant Charcot.

On a enterré mardi à Romont M^{lle} Irène Forney, qui fut pendant 25 ans caissière de la Banque populaire de la Glâne et enseigna de longues années le chant et la musique à l'Ecole secondaire.

M^{lle} Forney mettait généreusement son talent de musicienne à la disposition des sociétés et des œuvres de bienfaisance. La Cécilienne la compta trente ans parmi ses membres les plus zélés. M. le chanoine Bovet, maître de chapelle à Saint-Nicolas, qui assistait à ses obsèques, lui doit sa première formation musicale.

M^{lle} Forney s'intéressait à toutes les œuvres de charité, qu'elle faisait bénéficier des trésors de son cœur généreux. Elle était un membre influent du comité de la protection de la jeune fille, de la Croix-Rouge, de *Pro Juventute*, etc.

De beaux chants de la Cécilienne ont accompagné la cérémonie funèbre à l'église. Au cimetière, la Chorale a exécuté deux chants de circonstance, qui furent l'expression émouvante des sentiments de la foule.

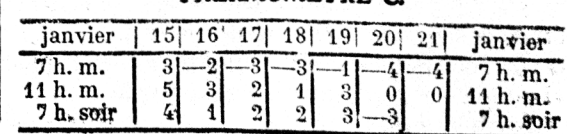
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

21 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.



Aujourd'hui à 20 h. 30

dernière représentation de

Bouboule Milton dans
Le ROI du CIRAGE

AU

CAPITOLE

ONNENS

Auberge de l'Union

Dimanche, 24 janvier

Cassée d'entree

Invitation cordiale. Guisolan-Chatagny.

Sa crème de beauté
Sa poudre de riz
Son eau de cologne



Pharmacies et Parapharmacies de Portofino

Jeune ménage capable et solvable demande à louer ou à acheter, pour date à convenir, bonne

boulangerie-pâtisserie

S'adr. par écrit, sous chiffres P 10246 F, à Publicitas, Fribourg.

Grande Exposition de Cactus

au 2^{me} étage

Nos prix de vente : Série I **0.50**

Série II **1. —**

Série III **1.50**

Série IV **2. —**

Exposition très intéressante, dont l'entrée est naturellement libre

Grands Magasins KNOFF, Fribourg



La belle pantoufle velours, à talons

Nos 36-42

fr. 7.90

KURTH, Fribourg

Magasin

A LOUER

Occasion pr commerce linoleums, meubles, tapisseries. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 74-3 F.

A louer, à Péroles,

Appartement

de 3 pièces, avec ou sans chauffage central au gré du locataire. Tout confort.

Offres écrites, sous chiffres P 10093 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande à louer

LAITERIE

bien aménagée. — Offres sous chiffres P 40096 F, à Publicitas, Fribourg.

Foin

A vendre 10,000 kg. de foin, de bonne qualité, chez Marius FASEL, à Chandon, près Grolley.

Au CAPITOLE

Dimanche, 24 janvier, à 17 heures

UNIQUE RÉCITAL

Jacqueline Nourrit 10 ans

JEUNE FILLE

sérieuse, demande place dans bonne famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la cuisine et la langue française.

Faire offres sous chiffres P 40104 F, à Publicitas, Fribourg.

Tuiles

On achèterait 4 à 5000 tuiles, grand format. S'adresser sous chiffres P 15-2 F, à Publicitas, Fribourg.

Gratis

Remise gratuite du prix courant général indiquant les prix d'un riche assortiment de paquets, à n'importe quel prix, albums et accessoires nécessaires au collectionneur.

Ed.-S. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1, Lausanne

On demande

jardinier, pour légumes et fleurs, entretien d'une auto. 10239
Adr. : Mme Honoré von der Weid, Granges/Marly.

Vente aux enchères de bétail et chédail

Jeudi, 28 janvier 1932, dès 9 h. du matin, le soussigné Joseph Carrard, à Villaranon, vendra devant son domicile : 5 chars à pont, 1 caisse à purin, 1 buttoir combiné, 1 voiture, 1 char à ridelles, 1 centrifuge avec accessoires, 1 semoir, 1 herse-bêche, 1 râteau-fane, traîneaux, chenaquets, colliers pour chevaux et vaches, 1 grand potager, 1 romaine, herbes à champs et à prairies, 1 coupe-foin et coupe-paille, faucheuses, camion, 1 pompe à purin, 1 meule, bidons à lait, ainsi que d'autres objets. 10269 F

Bétail dès 1 heure : 3 chevaux, 14 vaches, 11 génisses et veaux, 1 truie. Le bétail est pie-rouge et pie-noir.
Favorables conditions de paiement.
L'exposant : Joseph Carrard.

Importante MAISON SUISSE de meubles demande, pour tout de suite,

voyageur

expérimenté pour visiter la clientèle privée

(Place stable.)

Faire offres avec curriculum vita, références, certificats et photo sous P 1115 N, à Publicitas, Neuchâtel.

BAISSE des COKES des nouveaux fours de l'Usine à gaz

1^{re} qualité pour CHAUFFAGES CENTRAUX

Par quantité de	1 à 2 tonnes	3 à 5 »	10 tonnes
Pris à l'usine	Fr. 5.— les 100 kg.	4.80 »	4.50 »
Franco domicile, ville de Fribourg	Fr. 5.80 les 100 kg.	5.60 »	5.30 »

Marchés spéciaux pour grandes quantités.
Pour quantités en dessous de 1000 kg., demandez notre liste de prix.
USINE A GAZ, Fribourg. Téléphone N° 35.

Occasion

A VENDRE, à très bas prix, tout un stock de LIVRES français, allemands et latin

Librairie Catholique Place Saint-Nicolas, 130, FRIBOURG

Meubles en baisse

Voilà une occasion en chambre à coucher « Noyer »

- 1 grand lit avec intérieur (litière neuve), à deux places.
- 1 armoire à glace à 1 porte soignée.
- 1 table de nuit avec marbre.
- 1 bonheur du jour (secrétaire).
- 1 table ronde ou rect. avec 4 chaises rembourrées.
- 1 lavabo commode avec marbre.

Fr. 500.-

Grand choix en meubles usagés, lavabos-commodes, bonheur du jour, tables de nuit, pianos, armoires à glace, canapés, divans, chaises rembourrées, etc.

Aux Occasions Grand'rue, 13 & 60 FRIBOURG

AU FAISAN DORÉ, FRIBOURG

RUE DU TIR 11-15 • TÉLÉPHONE 9-37 •

77 BELLES COMESTIBLES

Poisson frais

Ma grande VENTE est une garantie de la fraîcheur incomparable et des prix les plus bas des marchandises que j'offre.

VENDREDI matin et dès jeudi après midi, grande vente de superbe

CABILLAUD danois, extra.

Superbe FILET FRAIS, COLIN français. SAUMON rouge, SOLES.

PALÉES de Neuchâtel, BONDELLES.

MERLANS, RAIE, TUITES vivantes.

CUISSES de GRENOUILLES.

Escargots préparés, etc.

6-2 F

DEMOISELLE

Suisse allemande, garde-malade, parlant les trois langues principales, demande place auprès de grande personne ou enfant. Etant au courant de la comptabilité, accepterait aussi place de correspondante. Faire offres écrites s. chif. P 40087 F, à Publicitas, Fribourg.

58 poses

à louer, terrain 1^{re} qualité, grange à pont, belles écuries, habitation, etc., etc. Prix favorable.

S'adr. à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg. 15-3 F

Cartes de visite EN VENTE

aux Librairies St-Paul FRIBOURG

Un joli mobilier ne coûte plus si cher

si vous l'achetez directement à la

Fabrique de meubles **Paul LEIBZIG** Grand'places, 26, Fribourg

Une visite dans ses nouvelles installations et salles d'expositions vous convaincra des prix très avantageux de la qualité irréprochable et du choix énorme.

Plus de 80 chambres en stok

Vente juridique d'immeubles

(2^{mes} enchères)

Les offices des faillites de la Vevseye et de la Glâne exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, le samedi 23 janvier 1932, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière de l'auberge du Crêt, les immeubles appartenant à la masse en faillite de Jungo Alphonse, aux Ecasseys, soit :

1. DOMAINE DE BOULOUZ prés, champs et bois de 36 poses 231 perches, taxé au registre foncier 32,537 fr.
2. DOMAINE DES ECASSEYS logement, 2 granges, 2 écuries, 2 remises, four, place, prés, champs et jardin de 14 poses 373 perches, taxé au registre foncier : 42,600 fr.
3. DOMAINE DE LIEFFRENS écurie, prés, champs et bois de 7 poses 3 perches, taxé au registre foncier 5,285 fr.

Ces immeubles seront adjudés au plus offrant et dernier enchérisseur.
Conditions et état des charges à consulter aux offices respectifs. Les préposés.

Vente juridique de bétail

Mardi, 26 janvier 1932, dès 13 heures, devant le domicile de Pierre Marchon, fermier, à Péroles-Fribourg, l'office vendra au plus offrant et au comptant 2 chevaux, 1 jument, 13 vaches postantes ou fraîches vèlées, 7 génisses, 5 taurillons, 3 truies, 11 porcs, 60 poules, 4 canards. 10288 F

Office des faillites de la Sarine.

On demande à placer 5 à 10.000 francs

en oblig. hypoth. 1^{er} rang, sur terre fribourgeoise. Ecrire sous chiffres P 10276 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

un appartement de 4 pièces, salle de bains, mansarde et dépendances, au 1^{er} étage, pr le 25 juillet 1932. 10280

S'adresser à la rue de l'Hôpital, 21, 1^{er} étage.

A céder

pour tout de suite ou date à convenir, joli appartement neuf de trois pièces, chambre de bains, pour le prix de Fr. 90.- par mois.

S'adresser sous chiffres P 40106 F, à Publicitas, Fribourg.

A LOUER

pour le 25 juillet 1932, à Péroles, 55, appartement de 4 chambres, 1 mansarde, chambre de bains installée, chauffage central à l'étage. 1-3

S'adresser à la Banque populaire suisse, 1^{er} étage, bureau No 1.

A louer

appartement de 5, 6 ou 7 pièces, avec jardin, à la rue de la Préfecture. Convientrait pour une pension de famille. Banque Uldry & Cie.

AVIS

Samedi après midi, 23 janvier, on vendra de la belle viande de vache grasse, à 2 fr. 20 et 2 fr. 50 le kg., chez Joseph Etienne, à Cormanon. 40093

Mortadelle de Bologne

qualité extra, livrée demi-port payé, à Fr. 3.50 le kg.

Boucherie chevaline Martigny (Val). Tél. 2.78

Par suite d'achat d'un camion plus fort, à vendre

Camion Saurer

2 1/2 à 3 tonnes, à cardan, sur pneus, prix bas. Demandes s. chiffres V 2058 G, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE

à Léchelles, 10,000 kg. de foin et regain 1^{re} qualité. S'adresser à Camille Crausaz, Noréaz. 10279

Grande vente sensationnelle

autorisée par la préfecture de la Sarine

Une grande partie des couvertures piquées

est mise en vente

avec des rabais de 30-50 %

Seulement pour quelques jours. PROFITEZ DE L'OCCASION !

Se recommander :

Fr. Bopp, maison d'ameublements, Fribourg, rue du Tir, 8, tél. 7.63.